

QUELLES SONT LES ÉTAPES DÉJÀ ENGAGÉES POUR FERMER LE RÉSEAU CUIVRE?

Orange a déjà amorcé des travaux de fermeture de son réseau cuivre, en s'inscrivant dans l'encadrement prévu dans les décisions de l'Arcep. Ces travaux portent notamment sur de premières expérimentations de fermeture commerciale et technique du cuivre, et sur des fermetures commerciales à la maille de l'adresse.

L'Arcep veille à la concertation entre opérateurs et au suivi de ces travaux dans le cadre d'un groupe de travail mensuel dédié, et assure le dialogue avec les collectivités notamment grâce à des ateliers réguliers, par exemple lors de l'atelier du 11 mars 2022, au moment de la mise en consultation publique du plan d'Orange de fermeture du réseau cuivre¹.

1. Les expérimentations de fermeture du cuivre

Orange a lancé, à l'été 2020, une phase d'expérimentations de fermeture commerciale et technique :

- une première expérimentation (terminée) dans les Yvelines, à Lévis-Saint-Nom (777 locaux) démarrée en juin 2020 ayant abouti à une fermeture commerciale le 19 novembre 2020 et une fermeture technique le 31 mars 2021 ;
- une seconde expérimentation (en cours) démarrée le 31 juillet 2021 visant une fermeture commerciale au 31 mars 2022 et une fermeture technique au 31 janvier 2023 pour un ensemble de communes déployées par des opérateurs d'infrastructure (OI) différents :
 - zone AMII Orange : Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), 5 818 locaux,
 - zone RIP THD 59-62 Axione : Provin (Nord), 2 028 locaux,
 - zone RIP Losange Altitude (4 communes des Ardennes) :
 - Issancourt-et-Rumel, 164 locaux,
 - Vrigne-aux-Bois, 212 locaux,
 - Vivier-au-Court, 1 621 locaux,
 - Gernelle, 1 936 locaux.

La fermeture du réseau cuivre, tout comme le choix des zones d'expérimentation est du ressort de l'opérateur Orange, propriétaire du réseau. Néanmoins, l'Arcep veille à ce que ces expérimentations portent sur différents territoires représentatifs, et adressent des problématiques variées (opérateurs d'infrastructure différents, offres grand public et entreprises, etc.)

2. Des fermetures commerciales à la maille de l'adresse

Par ailleurs, Orange a commencé à utiliser la possibilité prévue d'une fermeture anticipée à l'adresse et a procédé pour les offres grand public (dans les zones où les principaux opérateurs commerciaux sont déjà présents en fibre) à de premières fermetures commerciales sur son réseau cuivre en 2021. D'autres fermetures à l'adresse sont prévues pour 2022². Plus précisément, Orange a fermé commercialement, pour les offres grand public :

- un 1^{er} lot d'environ 85 000 locaux, le 18 mai 2021 ;
- un 2^e lot, le 1^{er} octobre 2021, portant le total à environ 3,2 millions de locaux, dont environ 30 000 locaux en outre-mer ;
- un 3^e lot, le 1^{er} février 2022, portant le total à environ 15,6 millions de locaux, dont environ 300 000 locaux en outre-mer.

Orange a indiqué qu'il procèdera par échéances régulières (1^{er} février, 1^{er} juin, 1^{er} octobre) à la fermeture commerciale de toutes les adresses qui remplissent les critères de la fermeture rapide à la maille de l'adresse, au fur et à mesure que ces critères sont satisfaits.

1. <https://www.arcep.fr/actualites/les-communiqués-de-presse/detail/n/fermeture-du-cuivre-01-070222.html>

2. 2 lots de premières fermetures commerciales rapides à l'adresse pour les produits grand public en 2021, pour un total d'environ 3 millions de locaux cumulés, 3^e lot prévu en 2022 aboutissant à environ 15 millions de locaux (en cumulé).



La fermeture du cuivre dans les territoires d'outre-mer

Dans ses décisions d'analyse de marché, l'Arcep indique s'agissant de la France métropolitaine qu'il apparaît raisonnable qu'Orange puisse procéder à une fermeture commerciale « rapide », en tenant compte de la présence au point de mutualisation de Bouygues Telecom, de Free, d'Orange et de SFR, en tant qu'opérateurs commerciaux d'envergure nationale investissant pour être présents sur les réseaux FttH ou disposant d'un réseau câblé.

S'agissant des territoires d'outre-mer, la liste des opérateurs peut être différente dans la mesure où les opérateurs actifs localement et investissant pour être présents sur les réseaux de boucle locale FttH ne sont pas toujours les mêmes qu'en France métropolitaine.

LES OPÉRATEURS D'INFRASTRUCTURE QUI DÉPLOIENT DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Département	Nom des opérateurs d'infrastructure
Guadeloupe	Canal+ Telecom
Martinique	Orange
Guyane	SFR
La Réunion	SFR
Saint-Martin	Canal+ Telecom
	Orange
	Dauphin Telecom
Saint-Barthélemy	Pas de FttH à ce jour → liste à préciser ultérieurement
Mayotte	Pas de FttH à ce jour → liste à préciser ultérieurement

Source : Arcep